
LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Retraite mensuelle. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Prédication du carême à la cathédrale, 2^{me} sermon du Rév. Père Colomban, O. F. M. — VI M. l'abbé F.-J. Prudhomme. — VII Apostolat de la prière. — VIII Le mouvement catholique en Angleterre et aux Etats-Unis. — IX Messe votive de l'Immaculée-Conception. — X Société d'une messe. — XI Union Saint-Jean. — XII Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 13 mars

Messe basse

Du IV^e dim. du Carême, *semi-double privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^e *Omni-potens* ; préf. du Carême.

Messe solennelle

De S. JOSEPH, comme le 19, 1^{ère} cl. ; mém. du IV^e dim. ; préf. du Carême ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 20 mars

On ne peut faire d'ici au dimanche de *Quasimodo* aucune fête ou solennité de titulaire.

J. S.

RETRAITE MENSUELLE

Mercredi, le 9 mars, à la cathédrale

Les exercices communs de la retraite mensuelle, pour le clergé diocésain, se font chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine, le 9, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal,

M. l'abbé Georges Gauthier a été fait chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé Charles Lecoq, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, et M. l'abbé Vitalien Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption, ont été faits chanoines honoraires de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé Philippe Perrier a été nommé chapelain de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé V. Dupuis, curé de Saint-Cuthbert, et M. l'abbé G.-M. LePailleur, curé du Saint-Enfant-Jésus, ont été nommés vicaires forains ;

M. l'abbé P. Déziel-Labrèche a été nommé aumônier des Frères de la Charité, à la Retraite Saint-Benoit-Labre ;

M. l'abbé J. Dupuis a été nommé aumônier des Religieuses du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet.

PREDICATION DU CAREME

A la cathédrale

2^{me} SERMON DU RÉV. PÈRE COLOMBAN-MARIE, o. f. m.

RÉSUMÉ

LA PENITENCE

Pœnitentiam agite.

Faites pénitence.



E'ST par la pénitence que Notre-Seigneur Jésus-Christ a accompli l'œuvre pour laquelle il est venu parmi nous : la restauration du monde. C'est par la pratique de la pénitence que les chrétiens des premiers âges ont opéré la transformation

totale de la société païenne. Et c'est pourtant de toutes les vertus chrétiennes, celle dont le monde aujourd'hui a le plus d'horreur. C'est donc par la pénitence qu'il me faut commencer l'œuvre de restauration morale que j'ai entreprise au milieu de vous. La nécessité de la pénitence, les moyens que nous avons de faire pénitence—voilà les deux points que nous traiterons.

I. — NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE

La pénitence nous oblige en tant qu'hommes, en tant que chrétiens, en tant que pécheurs.

a) En tant qu'hommes. Nous sommes composés de chair et d'esprit, deux éléments en lutte continuelle l'un contre l'autre. Il faut que l'esprit domine. Il ne dominera que si la chair est affaiblie et mortifiée : c'est le rôle de la pénitence. C'est en la pratiquant que les chrétiens relevèrent l'humanité de l'ignominie et de la corruption où l'avait plongée le paganisme. Les païens avaient mis la divinité dans le plaisir, les chrétiens adorèrent leur Dieu dans la douleur, et ils rendirent à l'homme son énergie, sa dignité et sa vertu. Mais, sachez-le bien, du jour où nous abandonnerons la pénitence, nous laisserons la chair reprendre le dessus sur l'esprit. Ce sera le principe d'une inévitable décadence pour notre société.

b) En tant que chrétiens. Le chrétien est un autre Christ, et le Christ est un Dieu crucifié qui à l'exemple joint le précepte : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ». Voilà tout le programme du chrétien et toute la définition du christianisme. Pratique du crucifiement, voilà tout l'esprit chrétien. Ce fut l'esprit de nos pères qui dans les travaux, les immolations et les larmes ont fondé la patrie canadienne, et qui rougiraient de cette génération abâtardie qui n'a plus la force de faire la pénitence imposée par l'Église.

c) En tant que pécheurs. Nous sommes pécheurs, nous le savons. Nos péchés, il faut les expier en ce monde ou dans l'autre. Malheur

à ceux qui attendent le purgatoire, car là une heure est plus longue qu'ici cent ans de la plus rigoureuse pénitence.

Malgré cela, la pénitence n'est pas en faveur. On ne la comprend même plus dans ceux qui en font encore ; et on s'efforce de justifier cette disposition, en disant que le christianisme a évolué et que de rigoureux qu'il était dans les premiers siècles, avec le culte de la croix, il est devenu suave et doux dans les derniers temps, avec le culte du Sacré-Cœur. C'est un blasphème. Car c'est l'amour du cœur de Jésus qui l'a porté à mourir sur la croix ; et c'est l'amour également qui, s'il est sincère, nous portera à embrasser la croix.

II. — MOYENS DE FAIRE PÉNITENCE

a) Le travail. Première pénitence imposée à l'homme après le péché, première expiation embrassée par Jésus-Christ en venant réparer le monde. Le travail pour lequel on a la même répulsion dans le monde que pour la pénitence en général ; c'est la grande cause de la question sociale.

b) La souffrance. Pénitence providentielle que le bon Dieu nous ménage, afin de nous assurer les effets salutaires de la pénitence.

c) La pratique de la vertu qui demande de l'effort, c'est-à-dire de la pénitence.

d) Enfin l'observance des préceptes de l'Eglise, concernant l'abstinence et le jeûne.

Embrassons la croix, mes frères, puisqu'elle nous est si nécessaire. C'est elle qui, apparaissant sur les nuées portée par le fils de Dieu, nous jugera un jour ; et notre sort sera fixé d'après la ressemblance que nous aurons avec elle. Si avec le Christ nous savons souffrir ici-bas et faire pénitence, avec lui également nous serons glorifiés dans le ciel. Ainsi soit-il.

M. L'ABBE F.-J. PRUDHOMME

SAMEDI, 20 février, ont eu lieu à l'Épiphanie les funérailles du Révérend Monsieur François-Joseph Prudhomme, ancien curé de cette paroisse. M. le chanoine Vallant officiait, ayant pour diacre M. A. Jasmin, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, et pour sous-diacre M. H. Marsolais, curé de Sainte-Sophie.

Mgr Racicot était au chœur. Avant l'absoute, il rappela en termes émus quel prêtre fut le vénéré défunt, qui avait si bien compris et pratiqué la parole du divin Maître : *Veni sequere me.*

M. Prudhomme était né à l'Assomption le 3 novembre 1824. Devenu orphelin de bonne heure, il fut élevé par une sœur qui fut pour lui une seconde mère. En sortant de l'école élémentaire, il s'essaya pendant quelques années dans la carrière du commerce, mais ses aspirations comme ses aptitudes le portaient ailleurs. Enfin il put faire son cours d'études aux collèges de Montréal d'abord et de Sainte-Thérèse ensuite, grâce à la protection d'un prêtre distingué, M. Bois, curé de Maskinongé, qui sut discerner dans l'excellent jeune homme les signes de vocation à l'état ecclésiastique. Entré au collège à l'âge où les autres en sortent d'ordinaire, M. Prudhomme n'eut que des succès modestes dans ses classes. Il se distingua plutôt par les qualités morales qui font l'élève irréprochable et lui gagnent l'affection de ses confrères autant que l'estime et la confiance de ses maîtres. Il resta d'abord à Sainte-Thérèse comme professeur et surveillant, pendant son cours de théologie ; puis il entra au grand séminaire.

Il fut ordonné prêtre à Montréal le 22 décembre 1860. Après deux ans de vicariat, il fut curé successivement dans les paroisses d'Hinchinbrooke, de Saint-Antoine-Abbé et de Sainte-Sophie, où pouvait s'utiliser la pratique qu'il avait de la langue anglaise. En 1874, il fut appelé à la paroisse de Sainte-Cunégonde, récemment démembrée de

Saint-Henri. C'est toujours une œuvre laborieuse et difficile que la formation d'une paroisse nouvelle ; elle l'est surtout à Montréal où elle se complique du jeu des intérêts les plus divers. M. Prudhomme se mit résolument à cette tâche ; mais, après y avoir travaillé quinze mois, il reconnut que le fardeau excédait ses forces, et il demanda d'en être déchargé. Il fut transféré à l'Épiphanie. Cette paroisse venait de traverser des circonstances difficiles qui avaient laissé du trouble et de l'agitation dans les esprits. Une telle situation mit en relief les qualités maîtresses que distinguaient le nouveau curé : un zèle fort et prudent à la fois, le désintéressement, la charité qui prodigue ses ressources, la bonté qui sait trouver dans la patience et la douceur de ses procédés le secret de vaincre les résistances les plus obstinées. Aussi M. Prudhomme ne tarda pas à ramener la paix dans sa paroisse, en même temps qu'il se conciliait l'estime et la confiance de tous ses paroissiens. C'est ce qui assura l'efficacité de son ministère. C'est ce que lui permit d'entreprendre et de mener à bon terme deux entreprises considérables, d'abord la construction d'un couvent pour les religieuses des SS.-NN. de Jésus et de Marie, puis la reconstruction de l'église, incendiée en 1835.

Mais la vie d'un curé ne se renferme pas dans les œuvres extérieures. La plus grande et aussi la meilleure part de son travail se fait ailleurs, en chaire, au saint autel, au confessionnal, auprès des malades, des pauvres et des enfants. Dans les multiples devoirs de sa charge pastorale, M. Prudhomme fit le bien à la manière des hommes de Dieu, en se dépensant généreusement, mais sans bruit, sans ostentation, cherchant dans le bien lui-même ses plus douces joies et sa meilleure récompense. Ce fut, du reste, le caractère de toute sa vie que cette simplicité où il aimait à se renfermer. En toutes choses il était humble, modeste, réservé, plutôt timide. Il fallait pénétrer dans son intimité pour connaître le trésor de vertus sacerdotales et de qualités aimables qu'il cachait sous des dehors de chétive apparence.

M. Prudhomme avait toujours été valétudinaire. Arrivé à l'âge de

66 ans, en 1890, il crut devoir prendre sa retraite. Il en fixa d'abord le lieu à la Longue-Pointe. Mais c'était à l'Epiphanie qu'il avait laissé la meilleure part de ses affections ; il y revint donc, et, cette fois, pour y vivre et mourir. Dans la modeste résidence qu'il s'était faite à quelques pas de l'église, Dieu lui ménagea encore plusieurs années de vie ; de la vie tranquille, recueillie et priante qui prépare si bien à l'heure dernière. Cette heure arriva pour M. Prudhomme, soudaine mais non imprévue. Il expira le 17 février au soir, après trois jours seulement de maladie.

Aux funérailles l'affluence des fidèles et des prêtres montra quelle place le vénéré défunt occupait toujours dans les souvenirs et l'affection de ceux qui l'avaient connu. Son corps repose maintenant dans cette église de l'Epiphanie qu'il avait construite et qu'il avait voulu faire belle autant que spacieuse. Qu'il y repose en paix.

UN AMI.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de mars 1904

Approuvée et bénie par Pie X

Le mouvement religieux en Hollande

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour l'entière conversion de la Hollande.

Résolution apostolique : Offrir à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres pour le retour de nos frères séparés.

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE EN ANGLETERRE ET AUX ETATS-UNIS

INFORMATIONS

SAIT-ON quelle est exactement la situation religieuse de l'Angleterre et de ses colonies ?

En 1904, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande compte 43 millions d'habitants, dont 5 millions et demi de catholiques (y compris 3 millions d'Irlandais), et 37 millions et demi de protestants, soit une moyenne de six protestants pour un catholique.

Dans l'empire anglais tout entier, le nombre des adhérents à l'Eglise catholique s'élève à 10 millions et demi, en y comprenant, bien entendu, les 2 millions et plus de catholiques français du Canada. Et comme l'empire britannique représente une agglomération de 350 millions d'individus, il y a environ un catholique sur trente personnes. C'est, hélas ! bien peu.

La hiérarchie religieuse comprend 29 archevêques, 104 évêques, 30 vicaires apostoliques et 11 prélats apostoliques.

Il n'y a encore que deux cardinaux : l'archevêque d'Armagh, en Irlande, et l'archevêque de Sydney, dans la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie.

Par suite de l'afflux des congrégations françaises au-delà de la Manche, le nombre des chapelles catholiques s'est largement augmenté. On y compte aujourd'hui près de 2,000 églises ou chapelles desservies par plus de 3,000 prêtres.

Il est à espérer, d'ailleurs, que l'arrivée de nombreux religieux français en Angleterre, leurs prédications, leur dévouement, l'exemple de leurs vertus détermineront

dans tout le pays un véritable mouvement de conversions, et que nous aurons bientôt à enregistrer un plus notable développement du catholicisme.

— Au cours de la cérémonie de son intronisation dans la cathédrale de Westminster, à Londres, Mgr Bourne, successeur de Son Em. le cardinal Vaughan, est monté en chaire et a lu son premier mandement. Cette "pastorale" portait sur la nécessité urgente, en Angleterre comme ailleurs, de créer des collèges pour les enfants catholiques.

Malgré le caractère très libéral de la nouvelle loi sur l'enseignement, un paragraphe de cette loi est fort dangereux. Le *bill*, aujourd'hui voté, dispose, en effet, les divers degrés de l'enseignement, de manière que les instituteurs primaires soient pris parmi les meilleurs élèves secondaires. Or qu'arrivera-t-il ? A cause du nombre relativement petit des catholiques anglais de la classe moyenne et de l'effectif toujours rempli des collèges protestants, le gouvernement pourra recruter des élèves de confessionnalité protestante pour toutes les écoles anglicanes et non conformistes, et même en avoir un surplus pour les écoles primaires catholiques.

Si, d'autre part, il ne se fondait pas de collèges catholiques, les jeunes gens des classes moyennes catholiques iraient aux institutions protestantes, risquant d'y perdre leur foi, ou bien pourraient être nommés instituteurs primaires dans des écoles protestantes.

Ne vaut-il pas mieux qu'il y ait des collèges catholiques anglais, afin de former des instituteurs de même confessionnalité pour les écoles primaires catholiques, et d'empêcher dans ces dernières une invasion d'instituteurs protestants.

— Voici un joli trait d'Edouard VII, dont les sympa-

thies personnelles à l'égard des catholiques ne perdent aucune occasion de se manifester.

Lorsque le roi honora de sa visite le grand séminaire de Maynooth, le Saint-Sulpice de l'Irlande, il ravit les autorités de cet établissement par son tact et sa bonne grâce. On le pria de signer le livre des visiteurs, et on lui présenta une magnifique plume d'or qu'on s'était procurée pour cette occasion.

Mais Edouard VII la mit de côté, et demanda si le collègue ne possédait pas une plume avec laquelle le pape Léon XIII aurait signé certaines pièces importantes. Et lorsqu'on la lui eut apportée, il s'empressa de la tremper dans l'encre et signa le livre.

— Nous avons déjà dit à nos lecteurs que parmi les religieux établis dans les Philippines avant la guerre des Etats-Unis avec l'Espagne, les Augustins, les Dominicains et les Jésuites y avaient accompli l'œuvre la plus remarquable.

Le gouvernement des Etats-Unis a voulu rendre un hommage aux efforts tentés par ces religieux pour civiliser ce lointain archipel du Pacifique.

C'est ainsi que les Pères Jésuites, ayant réuni en deux gros volumes des notes scientifiques de tout genre sur ces îles, le secrétaire d'Etat pour l'enseignement leur a payé, dit-on, \$60,000 ce manuscrit, l'a fait éditer à ses frais à Washington, et en a remis deux mille exemplaires aux Jésuites.

On assure, d'autre part, que les Dominicains restés à Manille ont été l'objet d'une distinction remarquable. En présence des magnifiques collections réunies dans leur collège de Manille, le gouvernement de Washington aurait l'intention de conférer le titre d'Université de l'Etat à cet établissement qui peut être considéré comme le plus beau de ces régions.

— L'influence du catholicisme aux États-Unis est due en grande partie à l'immigration.

Actuellement, l'émigration européenne y est aux trois quarts catholique. Italiens, Irlandais, Polonais, Espagnols, Tchèques dépassent de beaucoup, numériquement, les Anglais et Allemands de confessionnalité protestante. C'est ainsi que le diocèse de Chicago compte depuis trois ans 200,000 catholiques de plus. Et l'on constate aussi un mouvement toujours important d'immigrants canadiens-français dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

MESSE VOTIVE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

CN est quelquefois embarrassé au sujet de la messe votive que Pie X vient de permettre pour le 8 de chaque mois, ou le dimanche suivant. L'indult n'indiquant cette faveur que par des termes généraux, il faut, dans la pratique, faire des déductions qui ne sauraient toujours être exemptes d'erreur, lorsqu'on n'a fait qu'une lecture rapide du texte ou du résumé contenu dans une circulaire épiscopale, et qu'on ne consulte pas un bon manuel de liturgie. Aussi paraîtra-t-il opportun de donner ici l'application des règles liturgiques visées par l'indult, avec tous les détails qu'elles comportent.

Toutefois, avant de donner la série complète des messes à célébrer ou des mémoires à ajouter, il est utile de faire quelques remarques.

1o Quelque détaillé que soit ce travail, il subira nécessairement des changements en certains lieux, à cause des fêtes qu'on y célèbre — différentes de celles de l'ordo provincial.

Le cas arrive pour la fête même du titulaire d'église qui, étant double de 1e classe, apporte ce double changement de ne pas admettre aux messes basses la mémoire de l'Immaculée-Conception et d'être préférée à la messe votive. Un changement se produit encore en

un jour où l'on célèbre une fête transférée à perpétuité, dans une église où l'on fait les exercices de l'Immaculée-Conception. Les religieux qui suivent un ordo différent de l'ordo provincial, auront aussi à s'écarter de ce tableau en certains jours.

2o Cette messe votive peut être chantée ou simplement lue. C'est pour cette raison qu'il est plus juste de la désigner par l'expression « messe principale » au lieu de messe chantée ou solennelle.

3o Elle doit céder le pas à celles de nos solennités qui sont plus privilégiées, comme celles de 1e classe. De là la distinction qu'on remarquera les dimanches où l'on fait la solennité de S. Joseph, de la fête-Dieu et, dans le diocèse de Sherbrooke, de S. Michel. Par contre, la messe votive serait célébrée à la place de la solennité de S. Michel, en-dehors du diocèse de Sherbrooke, si la messe du jour qui est une fête de la Ste Vierge ne devait être substituée par l'indult à la messe votive.

4o Il faut une union entre les exercices et la messe votive ou l'addition de l'oraison de l'Immaculée-Conception. Il n'est donc pas permis de faire les premiers, par exemple le huit du mois, et de dire la messe votive le dimanche suivant, ou vice versa. L'indult cependant n'exige pas, comme celui de la messe du premier vendredi du mois, que les exercices soient unis à la messe, il suffit qu'ils aient lieu le même jour et dans la même église ou chapelle.

5o Ceux qui ont des changements à faire au tableau suivant, à cause d'offices différents, observeront que la mémoire de l'Immaculée-Conception est mise au rang de la mémoire d'un double simplifié, à la messe basse et s'y dit *sub altera conclusione*, tandis qu'elle doit être unie *sub eadem conclusione* à la messe chantée de 1e classe qui empêche la messe votive de l'Immaculée-Conception.

6o Enfin pour abrégé la rédaction de ce tableau on a employé deux expressions inusitées mais suffisamment claires « d'oraison distincte » et « d'oraison unie », au lieu et place des expressions ordinaires « oraison sous une conclusion distincte » et « oraison unie sous une seule conclusion avec celle de la messe ».

7o Pour dissiper tout doute survenu au sujet des exercices passés, donnons le tableau au complet (1).

Mois de décembre 1903

Le 8 : Messes basses et chantée (ou principale) comme dans l'ordo provincial.

Mois de janvier 1904

Ou le 8 : Messes basses de l'oct. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc.,
3e or. *Eccl. vel pro Pap.* (non *Deus, qui sal. qui honore la même personne*) ;

Messe principale de l'oct. ; mém. unie de l'Immac.-Conc. sans autre or. ;

Ou le 10 : Messes basses du dim. ; mém. de l'oct. et de l'Immac.-Conc. (la mém. de l'oct. est préférée à celle d'un double simplifié) ;

Messe principale du dim. ; mém. unie de l'Immac.-Conc., puis mém. de l'oct.

Mois de février

Ou le 8 : Messes basses de S. Jean de Matha ; mém. distincte de l'Immac.-Conc. ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém. ;

Ou le 14 : Messes basses du dim. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc. ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém.

Mois de mars

Ou le 8 : Messes basses de S. Jean de Dieu ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., puis de la férie ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém.

Ou le 13 : Messes basses du dim. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc.,
3e or. *A cunctis... et intercedente beato Joseph, cum beatis...* (omettant la mention de la Ste Vierge). *Per Dnum.* (De même dans la postcomm.) ;

(1) Il faut éviter de se servir de tableaux semblables qu'on trouvera en certaines revues. Ils présentent le double inconvénient de ne fournir aucune indication pour les messes basses et d'être en conformité avec un ordo différent du nôtre. On pourrait utilement insérer ce tableau dans son ordo, ou dans le cahier d'annonces, ou encore mieux l'afficher à la sacristie.

Messe principale

<i>dans les chapelles,</i>	<i>dans les églises, de S. Joseph ; or.</i>
de l'Immac.-Conc.	unie de l'Immac.-Conc., puis mém.
sans mém.	du dim.

Mois d'avril

- Ou le 8 : Messes basses de l'oct. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc. ; (on omet les or. *Eccl. vel pro Pap.*) ;
Messe principale de l'oct. ; or. unie de l'Immac. Conc., puis or. *Eccl. vel pro Pap.* ;
- Ou le 10 : Messes basses du dim. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc. ;
Messe principale du dim. ; or. unie de l'Immac.-Conc.

Mois de mai

- Le 8 : Messes basses de S. Michel ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., puis du dim. ;
Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém.

Mois de juin

- Ou le 8 : Messes basses de l'oct. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc. (à la place de *Concede nos*) ;
Messe principale de l'oct. ; or. unie de l'Immac. Conc., 2e or. *Eccl.*, 3e *pro Pap.*
- Ou le 12 : Messes basses de S. Jean de S. Facond. ; mém. distincte de l'Immac.-Conception, puis du dim. et des SS. MM. ;
Messe principale

<i>dans les chapelles,</i>	<i>dans les églises, du Sacré-Cœur ;</i>
de l'Immac.-Conc.	or. unie de l'Immac.-Conc. ; puis
sans mém.	mém. du dim.

Mois de juillet

- Ou le 8 : Messes basses de Ste Elisabeth ; mém. distincte de l'Imm.-Conc. ; 3e or. comme le 13 mars (2) ;
Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém. ;
- Ou le 10 : Messes basses de la Dédicace ; seule mém. du dim. ;

(2) A cause du rite semi-double de la fête, on peut aussi dire des messes basses votives de l'Immac.-Conc. (sans *Gloria, ni Credo*), 2e or. de la fête du jour, 3e *de Spiritu Sto.*

Messe principale de la Dédicace ; or. unie de l'Immac.-Conc., puis mém. du dim.

Mois d'août

Ou le 8 : Messes basses des SS. Cyrilac et Comp. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., 3e or. comme le 13 mars (2) ; (dans le diocèse de Montréal, 4e or. pour l'évêque) ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém. ;

Ou le 14 : Messes basses du dim. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., puis de l'oct. de S. Laurent et de S. Eusèbe ;

Messe principale (3) de l'Immac.-Conc. sans mém.

Mois de septembre

Ou le 8 : Messes basses et chantée (ou principale) de la Nativité, comme dans l'ordo provincial, sans aucun changement ;

Ou le 11 : Messes basses et chantée (ou principale) de la Nativité ou du S. Nom de Marie selon les lieux) comme dans l'ordo, sans aucun changement.

Mois d'octobre

Ou le 8 : Messes basses de Ste Brigitte ; mém. distincte de l'Immac.-Conception ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém.

Ou le 9 : Messes basses de la Maternité comme dans l'ordo, sans changement ;

Messe principale

dans le diocèse de Sherbrooke, de S. Michel ; mém. unie de l'Immac.-Conc., puis mém. du dim.

dans les autres diocèses, de la Maternité, comme dans l'ordo, sans changement (dans ces diocèses, la solennité de S. Michel n'aura que les vêpres, cette année).

Mois de novembre

Ou le 8 : Messes basses de l'oct. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., puis des SS. MM. ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém. ;

Ou le 13 : Messes basses du dim. ; mém. distincte de l'Immac.-Conc., puis de S. Didace ;

Messe principale de l'Immac.-Conc. sans mém. J. S.

(3) Dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, messe principale de S. Hyacinthe ; mém. unie de l'Immac.-Conception, puis mém. du dim.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 1 mars 1904.

M. l'abbé Jean-Baptiste Proulx, curé de Saint-Lin, décédé ce matin à Ottawa, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 1er mars 1904.

M. l'abbé Jean-Baptiste Proulx, curé de Saint-Lin-des-Laurentides, décédé le 1er mars, était membre de la Section d'une messe de l'Union Saint-Jean.

G. DAUTH, ptre, ch.,

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

AUX PRIERES

M. l'abbé Jean-Baptiste Proulx, curé de Saint-Lin-des-Laurentides, décédé à Ottawa.

Frère Joseph Octave Arnauld, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Frère Jacques-Joseph Cavalier, des clers de Saint-Viateur, décédé à Aerschott, Belgique.

Sœur Marie de l'Incarnation, née Perpétue Trudel, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Eugénie, née Julienne Dupuis, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme Alphonse David, née Ernestine Mercille, décédée à Saint-Lambert.

Mme Ferdinand Duranseau, née Alphonsine Sylvestre, décédée à Montréal.
